Image not found or type unknown

droit de garde d'un enfant en bas âge

Par **shanna**, le **23/06/2009** à **09:17**

Bonjour,
Je suis maman d'un petit garçon de bientôt 2 ans, l'enfant a été reconnu conjointement avant sa naissance par les 2 parents et il porte le nom de famille de son père. Nous venons de lancer une procèdure conjointe pour le droit de garde et une pension alimentaire. Il a été d'accord pour que le droit de garde exclusive me soit confié et on s'est aussi mis d'accord sur le montant de la pension. La décision final du juge arrivera sous peu par courrier recommandé. Pour le moment je prépare un titre professionnel à la Réunion et à la fin de mon contrat j'envisage de partir en métropole pour continuer la suite de la formation de niveau supèrieur avec mon fils.
Je voulais savoir si le père pouvait m'empêcher de partir en métropole avec mon fils pour ma carrière professionnel? J'aimerais connaître tous mes droits en tant que mère célibataire ayant la garde exclusive.
Je vous remercie d'avance de porter attention à mon problème.

Par **Estrella**, le **03/07/2009** à **12:15**

Bonjour,
Quelles démarches as tu faites pour obtenir la garde exclusive?
Merci, cela pourrait m'aider très prochainement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés